

CEC : CAPITALISER SES HEURES DE BENEVOLAT



Le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) est un dispositif qui permet de reconnaître officiellement le bénévolat et certaines formes d'engagement citoyen. Chaque année, un.e bénévole peut déclarer ses heures réalisées au sein d'une association. Une fois validées, ces heures sont converties en droits supplémentaires pour le Compte Personnel de Formation (CPF). Le CEC permet donc de transformer son engagement associatif en crédits de formation, utiles pour se former.

Ces droits ne sont pas réservés uniquement aux personnes en activité : les retraité·e·s peuvent eux aussi déclarer leurs heures et bénéficier de droits à formation. Il s'agit donc d'un dispositif ouvert à toutes les personnes engagées, quel que soit leur statut professionnel.

POURQUOI ?



Valoriser son engagement : obtenir une reconnaissance officielle du bénévolat.



Encourager le développement des compétences acquises au sein d'une association.



Gagner des droits CPF supplémentaires pour financer des formations autrement inaccessibles.



Profiter d'un dispositif gratuit, simple et pensé pour soutenir le bénévolat.



Renforcer son parcours professionnel ou projet de reconversion.



Donner une utilité professionnelle supplémentaire à son engagement, en le transformant en un avantage dans son parcours.

COMMENT ?



1 Vérifier l'éligibilité du bénévolat : association d'intérêt général, engagement régulier...)



4 Saisir ses heures de bénévolat, avant la date limite annuelle.



2 Confirmer que votre rôle soit reconnu par le CEC (membre du bureau, encadrant...)



5 Faire valider la déclaration par le responsable de l'association.



3 Créer ou accéder à son « Compte Bénévole » via FranceConnect.



6 Retrouver automatiquement les droits crédités sur son CPF.

VOTRE CHECK-LIST



Conserver les preuves de l'engagement (attestation, mails...).



Noter régulièrement les heures de bénévolat.



Anticiper la validation par le responsable associatif.



Respecter la date limite de dépôt.

**TOUTES LES INFOS
SUR LE COMPTEASSO**

